

REGLEMENT MOTOCROSS

Art. 1 Les différents Championnat

Pour une meilleure compréhension avec les différents championnats F.F.M et FIM.

Le ligue et le trophée AMX1 deviennent: ligue et trophée MX2

Le ligue et le trophée AMX2 deviennent: ligue et trophée MX1

CREATION : d'un championnat de ligue125 (NJC 125 2T, NCB 125 2T, NCA 125 2T:femines, cycle et cylindrée au choix.)

1. CHAMPIONNAT DE LIGUE KIDS AQUITAINE (Classement cumulé avec le classement Prairie) 2 Catégories : Kids A* :7-9 ans 50&65cc – licence NJC et guidon or ou Argent obligatoire Kids B* :9-11ans 65&85cc– licence NJC et guidon or ou Argent obligatoire	
2. CHAMPIONNAT DE LIGUE 85cc (NJC) 2 Catégories : Minimes* : 11-13 ans Cadets*: 13-15 ans (Age maxi sauf dérogation de la Ligue)	
3. CHAMPIONNAT DE LIGUE 125 à partir de 13 et plus Catégories :	
NCA +18 ans - de 100cc à 150cc 2T NCB +18 ans - de 100cc à 150cc 2T	Junior A (NJC-NCA) de 13 à 18 ans - de 100cc à 125cc 2T Junior B (NCB) de 13 à 18 ans - de 100cc à 125cc 2T Féminines de 100cc à 500cc 2T maxi 650cc 4T (NJC-NCA-NCB)
3. CHAMPIONNAT DE LIGUE MX1 & MX2 (NJC-NCA ou +) 2 catégories : Ligue MX 2 :100cc à 150cc 2T & de 175cc à 250cc 4T: Ligue MX 1 :151cc à 500cc 2T & de 290cc à 650cc 4T	
5. TROPHEES DE LIGUE (NCB) 2 catégories : Trophée MX 2 :100cc à 150cc 2T & de 175cc à 250cc 4T Trophée MX 1 :151cc à 500cc 2T & de 290cc à 650cc 4T	
TROPHEES DE LIGUE VETERANS (NCA-NCB ou +) Argent : 40 à 49 ans - Or : 50 à 59 ans + féminine - vermeil : 60 ans et + De 100cc à 500cc 2T maxi 650 4T – classement séparé en fin d'année	
4. CHAMPIONNAT DE LIGUE QUADS (NJC-NCA-NCB ou +) (Classement cumulé avec le classement Prairie) De 125cc 2T à 750cc 2T et 4T – Classement séparé en fin d'année	

* La catégorie âge du pilote sera déterminée comme pour la FFM au 1 janvier 2012.

Le délégué pourra décider d'équilibrer les groupes Ligue et trophée MX1, Ligue et trophée MX2 (plus de 40 pilotes par groupe, homologation du circuit, trop de pilote dans un groupe, pas assez dans l'autre.), les derniers chronos du groupe le plus important seront basculés pour équilibrer. Le délégué pourra également décider de faire rouler les 2 groupes Ligue MX1 et MX2 ou trophée MX1 et MX2 si le nombre de participants le permet, de même si le nombre de participants en 125cc est insuffisant les pilotes seraient regroupés dans la catégorie correspondante à leur licence (125 NCB en trophée2 et 125 NCA OU NJC en Ligue 2).

Art. 2 Organisation générale

L'organisation doit :

Remettre aux participants dès son arrivée 1 entrée pilote et 2 entrées accompagnateurs, pour les panneauteurs le bracelet ne sera remis que sur présentation d'une licence FFM de l'année en cours.

Flécher le circuit l'avant-veille de la course.

Ouvrir l'accès au parc pilotes la veille.

Prévoir l'installation de la boucle (fils de 1.5mm multi brins, espacement de 0.80m, profondeur 0.30m) ou vérifier l'état des fils si plus d'un an dans le sol.

Prévoir une alimentation 220V ou 1 groupe électrogène récent régulé avec branchement à la terre et des multiprises.

Prévoir un endroit couvert, avec vue sur la piste, à l'abri de la poussière, de la pluie et du vent pour le pointage et

fournir le matériel et l'équipement nécessaire (voir Art.5).

Prévoir un endroit couvert, avec une table et des chaises, assez éloigné des abords du circuit de façon à réaliser le contrôle technique et sono métrique dans de bonne condition.

Prévoir un parc pilotes avec point d'eaux potables et sanitaires corrects.

Prévoir un fût pour récupération des fluides usagés

Prévoir un pré parc pilotes, équipé d'une pendule en état de marche à l'entrée.

Prévoir 2 panneaux d'affichage : 1 au pointage + 1 au parc pilotes.

Prévoir une personne bénévole pour l'affichage des résultats et la récupération de tous les résultats en fin de journée avant la remise des prix

Prévoir un hébergement pour les commissaires techniques et les responsables des transpondeurs si le club décide d'ouvrir le contrôle administratif la veille

Prévoir 1 ou 2 commissaires techniques (licence F.F.M valide) afin de réaliser la vérification des machines et équipements des pilotes, (nommés par le Collège Technique Régional).

Prévoir un secrétariat pour le contrôle administratif.

Prévoir de fournir le listing des engagés au responsable du technique et des transpondeurs

Prévoir les services de secours : médecin, ambulances, 6 secouristes qualifiés minimum (ou plus selon le circuit).

Prévoir 1 directeur de course, 2 commissaires sportifs 1ers degré minimum (licence F.F.M valide)

Prévoir des commissaires de piste (licencie F.F.M. valide) en nombre suffisant. L'organisation est chargée de leur recrutement.

Avoir le rapport de clôture sur place le jour de course.

Fournir : les documents administratifs de l'épreuve, le rapport de clôture, au délégué de l'épreuve, ainsi que les documents nécessaire à la réunion du jury.

Prévoir un système d'arrosage efficace afin d'éviter la poussière excessive.

Ne jamais faire partir les Kids ou 85cc juste après un arrosage de piste.

Prévoir une zone réservée au panneautage qui sera délimitée hors de la zone spectateur et accessible uniquement aux panneauteurs licenciés. (Le club organisateur doit prévoir une personne au contrôle des licences à l'entrée de cette zone) Cette dernière devra être signalée par des panneaux. Une zone mécanique seras provisoirement délimitée devant le grille de départ le temps des essais libres et chronos.

Faire respecter le silence dans le parc pilotes après 23h.

TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRES LA COURSE

Prévoir si possible une aire de lavage motos.

Art. 3 Contrôle des épreuves

La commission MotoCross désignera, pour chaque Championnat, un délégué. Il sera chargé de faire respecter les règlements et d'établir un rapport sur le déroulement de la manifestation. Les noms des délégués figurent dans la liste des membres de la commission MotoCross.

Le jury sera constitué du délégué (Président du Jury) et de 2 commissaires sportifs ou d'un arbitre (le délégué présent sur l'épreuve) s'il n'y a pas de commissaires sportifs. A titre consultatif, le directeur de course et le président du club seront présents lors des réunions du Jury.

Art. 4 Terrains

Les terrains sur lesquels seront organisés les épreuves de Championnat devront répondre aux conditions fixées par la Règle Technique F.F.M. en vigueur (un exemplaire à votre disposition au secrétariat de la Ligue et peut également être consulté sur Internet)

IMPORTANT: En aucun cas les terrains ne pourront être modifiés après l'homologation du site, après la visite de la Commission Préfectorale ou de la Commission de la Ligue. Le directeur de course pourra refuser le départ d'une course s'il constate un manquement à cette clause. Le matin de l'épreuve, une visite du terrain sera effectuée par le Directeur de course, les délégués de la commission et les délégués de pilotes.

Art. 5 Chronométrage

Le Moto club organisateur devra fournir le papier blanc A4, le scotch ou punaises, en quantité suffisante ainsi que quelques stylos. Le poste de chronométrage doit être équipé d'électricité, 4 m de tables solides, 5 chaises minimum et d'éclairage suffisant en cas de nocturne. L'organisation doit fournir la liste des pilotes présents aussitôt l'administratif chronométrage sera assuré par les responsables chronométrage de la Ligue. L'ordinateur, l'imprimante et les écrans de contrôle seront fournis par la Ligue. L'organisateur devra prévoir une photocopieuse.

L'organisateur terminé.

Le directeur de course devra s'assurer que le poste de chronométrage est prêt avant chaque départ.
Prévoir une personne bénévole du club qui sera chargée d'afficher les résultats

Art. 6 Coureurs admis et les numéros de course

Les pilotes payeront 10€ en supplément de leur licence pour la participation aux frais des officiels.

Les Championnats de Ligue sont réservés aux licenciés F.F.M. de la Ligue d'Aquitaine.

INSCRIPTION AUX CHAMPIONNATS

Pour la saison 2012, l'inscription au championnat ainsi qu'aux épreuves se fera directement en ligne sur le site mis en place par la Ligue Motocycliste d'Aquitaine.

Les droits d'inscription au championnat sont de 10€, chaque pilote participera au financement des transpondeurs en payant 4 ou 5€ (si chronométrage fédéral) de plus à chaque course.

NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course sont attribués par le secrétariat de la commission MotoCross.

Les 10 premiers de chaque Championnat auront leurs numéros de course en fonction de la place obtenue la saison précédente. Le changement de Championnat ou de catégorie fait perdre l'attribution réservée.

Pour les Championnats 85ss et Kids, des numéros pairs ou impairs seront attribués pour différencier les catégories. Dans ce cas, par exemple pour les 85cc, les 10 premiers minimes se verront attribuer les numéros impairs de 1 à 19 et les cadets les numéros pairs de 2 à 20.

Les couleurs de plaques et numéros se trouvent sur le tableau récapitulatif à la fin du règlement

Le pilote pourra émettre le souhait d'un numéro de course, qui lui sera attribué s'il est disponible et non réservé. Les numéros devront être inférieurs à 200 (inférieur à 100 pour les Kids) sauf pour les pilotes participant au Championnat de France F.F.M. (contrôlés auprès de la fédération).

Les numéros attribués aux pilotes ne peuvent pas être changés par les clubs organisant une épreuve de ligue

Art. 7 Engagement aux courses

Les pilotes licenciés à la Ligue d'Aquitaine et non inscrit au championnat seront considérés comme pilote hors ligue et ne pourront être engagé que pour compléter les séries, de même que les pilotes du championnat de ligue qui seront hors délais ou refusant de payer les pénalités de retard. Ces derniers ne marqueront pas de points au championnat le jour de l'épreuve.

Les engagements aux courses se feront directement en ligne et devront être confirmés par paiement au plus tard 21 jours avant la date de la course. Passé ce délai, le pilote verra le montant de son droit d'engagement augmenté suivant la période de retard (voir tableau récapitulatif à la fin de règlement) et le paiement devra être effectué par cartes uniquement. Un pilote non confirmé ou refusant la pénalité de retard pourra être engagé avec l'accord du club mais il ne marquera pas de points le jour de l'épreuve.

Art.8 contrôle technique

Les pilotes devront se présenter au Contrôle Technique, après le contrôle administratif, en tenue, munis de leur casque, avec leur machine propre, et leurs plaques conformes avec leur numéro de course.

L'EQUIPEMENT OBLIGATOIRE: Casque homologué (voir règlement technique MotoCross)

Lunettes, bottes en cuir, gants, pantalons en matière résistante.

Maillot manches longues.

L'utilisation d'une protection dorsale et pectorale est fortement recommandée en application avec les règles techniques et de sécurité en vigueur.

LA MOTO : Béquille interdite - poignées munies de boules de sécurité

Concernant le bruit : consulter l'article «contrôle de bruit» dans les règles techniques et de sécurité de l'année en cours.

Un contrôle du niveau de bruit peut être effectué sur 3 machines désignées par le délégué, le directeur de course, le responsable technique et par le jury à l'issue de chaque manche. En cas de dépassement. Avec la nouvelle norme sonore métrique (115db à 2m à plein régime) le pilote se verra disqualifié de la manche.

Une moto jugée trop bruyante en course ou pendant les essais sera arrêtée par le directeur de course ou par le délégué (ex: perte du silencieux)

Art. 9 Les installations

Le parc pilotes : il devra être équipé d'un point d'eau potable et de sanitaires corrects. Un panneau d'affichage devra être prévu pour l'affichage des résultats. Prévoir si possible, une aire de lavage motos et un fût pour la récupération des fluides usagés

Le pré parc : il devra être suffisant et une pendule en état de marche devra être fixée à l'entrée.

Art. 10 Le déroulement de la manifestation

Le temps des essais et des manches se trouvent sur le tableau récapitulatif à la fin du règlement

Pour tous les championnats :

pour tous: 1 essai libre de 10mn & 1 essai chrono de 10mn

Pour le trophée : 3 manches de 12mn+1T

Pour le championnat de ligue 125cc et le championnat de ligue MX1/MX2
2 MANCHES POUR CHAQUE GROUPE de 15mn+1T
1 SUPER FINALE DE 15mn+1T comptant pour le championnat de ligue par catégories,
1 CONSOLANTE DE 15mn+1T comptant pour le championnat de ligue par catégories
- VOIR BAREME DE POINTS
PARTICIPERONT A LA SUPER FINALE: EN FONCTION DU CLASSEMENT SCRATCH DE LA JOURNEE OU EN ACCORD AVEC L'ORGANISATEUR ET LE JURY DE L'EPREUVE EN SUIVANT LES EXEMPLES SUR LE TABLEAU CI-APRES:

Ligue 125 et MX1 et 2	exemple de nombre pilote maxi par course				
	si 32 pilotes	34 pilotes	36 pilotes	38 pilotes	40 pilotes
sans pilote OPEN	2 x 16	2 x 17	2 x 18	2 x 19	2 x 20
avec pilote OPEN	2 x 14	2 x 15	2 x 16	2 x 17	2 x 18
	2 x 2 OPEN maxi présent en superfinale				

nota : les points marqués par les pilotes hors ligue, compterons pour les manches qualificatives, et le classement de la journée, mais ne compterons pas pour le championnat de ligue.

LA MISE EN GRILLE SE FERA EN ALTERNANCE EN FONCTION DES CLASSEMENTS SCRATCH DE LA JOURNEE, LA PRIORITE SERA DONNEE AU 125cc Ex : 1er 125 puis 1erMX1/MX2...etc.

Un SUPER championnat de ligue: classement établie seulement sur le résultat scratch de la SUPER FINALE.

Les tests de départs sont autorisés pendant les essais (interdiction de prendre la piste à contre sens)

Mise en grille: les pilotes se présenteront en pré grille moteur éteint avant H-5mn au-delà de ce délais, le responsable de la pré grille pourra lui refuser de prendre part au départ de la manche.

Procédure de départ : Le responsable de la pré-grille fera mettre les moteurs en marche, lorsque la première moto quittera la pré grille, le processus de départ est lancé et ne pourra plus être arrêté. Dès que tous les concurrents sont en place, et sur ordre du DC, le starter présentera le panneau 15 secondes et plus aucun report de départ ne sera accordé au participant quelque'en soit la cause.

L'ordre de mise en grille sera déterminé selon les chronos pour toute la journée.

Pour les tous championnats de ligue les pilotes (ligue et hors ligue) rentreront en grille dans l'ordre DES TEMPS SCRATCHS DES CHRONOS pour toute les manches. L'ALTERNANCE ENTRE LES GROUPES AMX1 et AMX2 EST SUPPRIMEE

En cas de panne des transpondeurs, La mise en grille sera effectuée par le délégué ou un commissaire sportif.

Entrée en grille établie pour tous les championnats: hors ligue125.

- sur la base du classement général du championnat de ligue de l'année précédente pour la première épreuve,
- puis sur la base du classement général du championnat en cours pour les autres épreuves, avec alternance MX2/MX1 pour ligue et trophée.

Ex: 1er MX2 puis 1er MX1... etc.

-pour les pilotes non classés, entrée en grille dans l'ordre de leurs numéros pour toutes les épreuves.

nota: ligue 125

-pour la première épreuve, classements scratch junior de l'année précédente;

- pour les épreuves suivantes classement scratch 125cc du championnat en cours.

-Pour les pilotes non classés au championnat 125 et hors ligue, entrée en grille dans l'ordre de leurs numéros pour toutes les épreuves.

Aucun accompagnateur et mécano ne sont admis sur la grille.

Nombre et durée des manches : voir tableau récapitulatif des manches par catégorie.

Classement : Des points seront attribués à l'issue de chaque manche et additionnés pour

Le classement général. Les résultats seront affichés après chaque manche.

Récompense :

La remise des prix ne pourra être effectuée qu'après la récupération de tous les résultats de la journée par le club

Les 3 premiers par catégorie seront récompensés par l'organisateur.

Disqualification : raisons de disqualification :

Dépassement des nouvelles normes sono métriques

Entrée de l'accompagnateur ou du mécano sur la piste pendant une manche

Présence du mécano sur la grille de départ

Toute aide extérieure sur le parcours est interdite, sauf commissaire de piste.

Non arrêt immédiat après la perte d'un élément d'échappement

Non respect des personnes organisatrices

Non respect envers un officiel

Non respect des règles de sécurité.

Non respect des drapeaux.

Non respect volontaire du circuit.

Tout geste agressif ou insulte envers un organisateur, un pilote, un accompagnateur ou autres personnes, sera sanctionné par une exclusion immédiate de l'épreuve et suivant la gravité des actes une comparution devant la cour disciplinaire régionale.

Les pilotes et les accompagnateurs ont interdiction de rouler en moto ou Pocket-bike dans le parc pilotes ou à proximité de la piste sauf pour les pilotes qui se rendent à leur manche à vitesse réduite.

TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNEATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRES LA COURSE

Les sanctions :

Le jury pourra prononcer un avertissement, une pénalité de temps ou une exclusion selon le cas.

Réclamation : Toute réclamation devra être remise au Directeur de course dans les 30mn qui suivent la fin de la manche courue. Ou, dans les 30mn qui suivent l'affichage des résultats, s'il s'agit d'une réclamation relative aux classements.

Les réclamations concernant le classement général devront être déposées dans les 8 jours qui suivent la diffusion.

La réclamation devra être accompagnée de la somme de 75€, qui sera restituée si le bien-fondé de celle-ci est reconnu.

Dans le cas contraire, la somme sera reversée à la Ligue.

La réclamation sera étudiée par le Jury.

Art. 11 Résultats, remise des prix et titres

Le classement général provisoire des différents Championnats sera mis en ligne sur le site de la ligue : www.ligue-moto-aquitaine.org tout le long de la saison. Les différents titre de champions seront décernés par rapport aux points marqués dans les classements scratchs de chaque championnats Les pilotes absents, en raison de leur participation pour un Championnat ou trophée de France le même jour qu'une épreuve de Ligue, récupéreront la moyenne de leurs points du Championnat de Ligue sous condition d'être classé sur 3 courses minimums du championnat.

Voici les titres pour les divers Championnats de Ligue MotoCross :	Championne d'Aquitaine Féminines.
Vainqueur d'Aquitaine Kids A	Champion d'Aquitaine Ligue AMX1
Vainqueur d'Aquitaine Kids B	Champion d'Aquitaine Ligue AMX2
Champion d'Aquitaine Minimes	Champion d'Aquitaine Quads NCA
Champion d'Aquitaine Cadets	Champion d'Aquitaine Quads NCB
Champion d'Aquitaine junior 125 2T NCA-NJC	Vainqueur du Trophée ligue d'Aquitaine AMX1
Champion d'Aquitaine junior 125 2T NCB	Vainqueur du Trophée ligue d'Aquitaine AMX2
Champion d'Aquitaine 125-150 2T NCA	Vainqueur du trophée vétérans catégorie Argent
Champion d'Aquitaine 125-150 2T NCB	Vainqueur du trophée vétérans catégorie Or et vermeil
Vainqueur du SUPER CHAMPIONNAT D'AQUITAINE (classement scratch super finale: 125 - mx1 - mx2)	

Vainqueur du SUPER CHAMPIONNAT D'AQUITAINE (classement scratch super finale)

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la remise des prix à l'assemblée générale en fin d'année

Les pilotes absents (sauf motif valable et vérifiable) le jour de la remise des prix ne seront pas récompensés.

Art. 12 Sélection pour la Coupe des régions de France

La commission MotoCross sélectionnera les pilotes pour représenter la Ligue d'Aquitaine à la Coupe des Régions de France. Ils percevront une indemnité forfaitaire attribuée par la commission MotoCross. Si pour une raison quelconque, un pilote ne pouvait pas répondre aux convocations de la commission, il ne serait pas autorisé à participer à une autre compétition le même jour comme le code sportif F.F.M. Le prévoit et une sanction pourra être prise envers lui.

Art. 13 Application du règlement

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le Jury d'une épreuve a capacité, voir obligation, à prendre des décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité. Le délégué pourra décider d'équilibrer les groupes Ligue AMX1 et AMX2 ou trophée AMX1 et AMX2 si un groupe est trop important et l'autre insuffisant, les derniers du chrono seront basculés pour équilibrer. Le délégué pourra également décider de faire rouler ensemble les 2 groupes Ligue AMX1 et AMX2 ou trophée AMX1 et AMX2 si le nombre de participants le permet.

Art. 14 Transpondeurs

Les courses de Ligue sont gérées avec un système de transpondeurs, évitant ainsi toutes erreurs de pointage et réclamations.

Le transpondeur sera confié à chaque pilote avant la course à l'occasion du contrôle administratif et devra être rendu à la fin de la dernière manche courue, au plus tard 30mn après. Après ce délai le pilote se verra sanctionné d'une amende de 5€ Dans le cas contraire, le pilote doit le renvoyer dans une enveloppe à bulles en envoi simple à Patrick Lamoureux ou Mr Bourrier Philippe Si les enveloppes retour sont oubliées la licence sera envoyée dans une enveloppe non affranchie, le pilote assumera la taxe à la réception du courrier.

. Les pilotes récidivistes (2 oublis ou à l'appréciation du responsable des transpondeurs) seront sanctionnés d'une amende de 50€.

En aucun cas, un pilote ne doit se rendre au poste de pointage ou s'en approcher avec un transpondeur, celui-ci entrant dans le périmètre de détection. En cas de remise anticipée du transpondeur, le pilote ou son accompagnateur doit se signaler auprès de l'organisation sans transpondeur, ensuite un responsable le suivra pour la remise.

Des supports de transpondeur sont en vente au prix de 4€ colliers compris les jours de course

Art. 15 L'environnement

Les clubs organisateurs ainsi que les pilotes et leurs accompagnateurs devront être sensibilisés à tout ce qui touche à l'environnement et devront suivre les obligations et recommandations mentionnées Art 15 de l'annuaire F.F.M.

A savoir : Un tapis absorbant (2x1m) est obligatoire sous la moto.

Art. 16 Site Internet de la Ligue www.ligue-moto-aquitaine.org

Le site de la ligue concerne toutes les disciplines moto d'aquitaine, le MotoCross aura sa rubrique qui permettra aux pilotes de consulter les classements provisoires, d'obtenir des formulaires, d'être informé des changements de date ou annulation de course et autres infos. Un emplacement sera mis en place sur la page accueil du site, qui diffusera toutes les infos de toutes les disciplines moto confondues, les pilotes, accompagnateurs, spectateurs et clubs pourront le consulter et ainsi diffuser les informations.

TOUT LES PILOTES DOIVENT SE CONFORMER AU REGLEMENT MOTOCROSS

LES CHAMPIONNATS SPECIFIQUES QUI SUIVENT DOIVENT EN PLUS S'APPLIQUER A DES REGLES PARTICULIERES

TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRES LA COURSE

REGLEMENT KIDS

Inscription au trophée :

Les inscriptions au championnat ainsi qu'aux courses se font directement en ligne sur le site mis en place par la ligue motocycliste d'Aquitaine.

L'attribution du numéro de 1 à X se fera en fonction de la date d'inscription au trophée.

Plaques Kids A Bleues numéros blancs pairs

Plaques Kids B Bleues numéros blancs impairs

Aucune autre couleur ne sera acceptée au contrôle technique

Art 1 : pilotes admis

Pour pouvoir participer au championnat les pilotes doivent posséder une licence F.F.M NJC et être titulaire d'un guidon d'or ou d'argent (obligatoire).

Art.2 : changement de catégorie

Si un pilote désire changé de catégorie en cours de saison, il doit en aviser le président de la commission par courrier. Dans ce cas aucun report de points ne sera accepté.

Art.3 : contrôle technique et équipement

Se reporter à l'article 8 du règlement général. Le port d'une minerve est fortement conseillé.

Des contrôles de cylindrée pourront avoir lieu à n'importe quel moment de la journée, les pilotes se doivent de mettre à disposition une personne chargée de démonter et remonter la machine et de prévoir le matériel nécessaire. Le pilote devra présenter toute les machines qui auront couru.

Art.4 déroulement de l'épreuve

1 essai libre de 8mn	Kids A 2 manches de 8mn
1 essai chrono de 8mn	Kids B 2 manches de 10mn

Départ : les départs seront donnés derrière la grille, l'ordre de mise en grille seras déterminé selon les chronos pour toute la journée.

Art.5 Généralité :

Le championnat de ligue Kids sera soumis a l'application du règlement général moto cross du championnat d'Aquitaine.

Il est rappelé au président de club que la pratique de la compétition par les kids est en vigueur depuis la saison 2010 et de ce fait la présence d'un éducateur n'est pas obligatoire.

REGLEMENT TROPHEES NCB

Art. 1 : Pilotes admis

Pour être admis les pilotes doivent: Posséder une licence F.F.M. NCB

Ne pas faire parti des 5 premiers en 125cc/250cc 4T au classement trophées NCB de la saison précédente.

Ne pas faire parti des 5 premiers en 250cc 2T/450 4T au classement trophées NCB de la saison précédente.

Ne pas faire parti de la liste de notoriétés*.

*La liste des notoriétés sera consultable sur Internet. Cette liste contient les noms des pilotes ayant été qualifiés au moins une fois lors du Championnat de ligue MX1&MX2 ou junior de la saison précédente, ainsi que les 5 premiers des Trophées Départementaux 125cc 2T/ 250cc 4T et 250cc 2T/450cc 2T de La saison précédente

Art. 2 Le déroulement de la manifestation

Essais : 1 Essais libre de 10mn - 1 Essais chrono de 10mn - 3 manches de 12mn+1tour

Qualification :

L'ordre de mise en grille sera déterminé par les chronos pour toute la journée, les pilotes hors ligue rentreront en fin de grille, priorité au championnat

Si le nombre d'engagés dépasse le nombre de pilotes autorisé par l'homologation préfectorale, les pilotes inscrit au championnat de ligue seront prioritaires. Si l'organisateur le souhaite, il peut décider, avec le délégué, D'organiser 2 ou 3 groupes qui disputeront 2 manches dont les premiers disputeront une finale.

Récompenses : Aucune prime ne sera versée aux participants

Les 3 premiers seront récompensés en fin d'année sur le classement général.

Ainsi que le premier de chaque département.

REGLEMENT QUADS

Le règlement Quads calqué sur le règlement défini dans l'annuaire F.F.M., par contre les points, primes, catégories et particularités sont défini par le règlement MotoCross et Course sur Prairie de la Ligue.

Art. 1 Quads : Pilotes admis

Pour être admis les pilotes doivent être licenciés FFM NCA NJC ou NCB.

Art. 2 Quads : Règles Techniques

Un Quad est un véhicule à 4 roues, dont les roues arrière, assurant la propulsion, sont montées sur le même axe rigide horizontal.

Le moteur ne peut en aucun cas être situé derrière le pilote.

Tout le système différentiel de transmission est interdit.

Le choix du cadre, du moteur, de l'emplacement du réservoir de carburant est libre.

Les pneus cloutés ou chaînés sont interdits.

Les jantes, que ce soit à l'avant ou à l'arrière, ne peuvent excéder 12 pouces (30,48 cm) de diamètre.

La largeur hors tout ne doit pas dépasser l'aplomb arrière du Quad ou une ligne verticale tangente aux pneus arrière.

La plaque arrière sera en plastique souple.

Le niveau sonore de l'échappement ne doit pas être supérieur aux décibels autorisés selon les règles techniques en vigueur.

Le pilote doit être obligatoirement isolé des roues arrière par 2 ailes, solidaires ou non l'une de l'autre, réalisé en matière plastique ou en polyester.

La transmission assurée par une chaîne devra être équipée d'un sabot ou carter à sa partie inférieure protégeant la couronne et le disque. Un pare choc ou pare buffle devra être mis en place.

Dans le cas d'un pare choc, les 2 embouts devront être arrondis de 15mm mini de diamètre.

Un tube de protection (ou nerf bar) sans partie saillante de section ronde doit être prévu de chaque coté de l'engin.

Il devra obligatoirement être fixé en 2 points : 1 au niveau du support d'articulation du bras de suspension inférieur, l'autre sur le support de repose pied et comporter des sangles ou treillages métalliques fixés sur la tubulure du nerf bar et destinés à empêcher le pied du pilote de toucher le sol accidentellement.

Un coupe-circuit interrompant l'alimentation électrique doit être relié au pilote.

La direction doit être assurée par les roues avant.

Art. 3 Quads : Déroulement de l'épreuve

Essais : 1 Essais libre de 10mn (moto cross) + 1 Essais chrono de 10mn

Manches : 3 manches de 12mn+1T en MotoCross

L'ordre de mise en grille sera déterminé par les chronos pour toute la journée, les pilotes hors ligue rentreront en fin de grille, priorité au championnat

REGLEMENT TROPHÉE VETERANS

Le règlement vétérans est calqué sur le règlement défini dans l'annuaire F.F.M, par contre les points, primes, catégories et particularités sont défini par le règlement moto cross de la ligue d'Aquitaine.

Art.1 pilotes admis :

Pour être admis les pilotes doivent être licencié F.F.M NCB, NCA ou +
Et être âgés de 40 ans et plus

ART.2 déroulement de l'épreuve :

1 manche d'essais libre de 10mn
1 manche d'essais chrono de 10mn
2 manches de 15mn + 1T

Art.3 catégories :

*Argent de 40 à 49 ans
*Or de 50 à 59 ans + Féminine
*Vermeil 60ans et plus

Art.4 remise des prix :

Le type de licence ne rentre pas en compte pour les différents classements.
Le classement par catégories sera séparé à la fin du championnat
Seul le classement scratch sera retenu le jour de l'épreuve

REGLEMENT COURSE SUR PRAIRIE

Art. 1 : Les différents Championnats

La commission de MotoCross de la ligue d'Aquitaine met en compétition les Championnats Prairie suivants :

1. CHAMPIONNAT DE LIGUE KIDS (Classement cumulé avec le classement MotoCross & prairie MX)
2 Catégories : Kids A 7 - 9ans - Kids B 9 - 11ans
2. CHAMPIONNAT DE LIGUE QUADS (Classement cumulé avec le classement MotoCross & prairie MX)
Licenciés NCA, NCB et NJC
3. CHAMPIONNAT DE LIGUE VETERANS (classement cumulé avec le classement motocross & prairie MX)
Argent : 40 à 49 ans - Or : 50 à 59 ans + féminine - vermeil : 60 ans et +

Art. 2 : Règlement

Le règlement est le même que le pour le règlement MotoCross Régional. Pour les points spécifiques aux Quads il faut se reporter au règlement Fédéral Quad MotoCross en vigueur. Les pilotes doivent également respecter le règlement technique de la discipline.

Art. 3 : Déroulement de l'épreuve

Essais : 2 essais de 8mn
Manches : Les différents Championnats disputeront 3 manches de 8mn + 1T
Nombres de pilotes sur la grille : Voir Annexe Technique MotoCross Nationale

GENERALITES

ANNUAIRE DE LIGUE SUPPLEMENTAIRE

Les pilotes désirant recevoir un annuaire de Ligue supplémentaire doivent faire parvenir au secrétariat de la ligue (ou joindre à la demande d'inscription au Championnat) une enveloppe format A5 timbrée à 2€11 portant leur nom et adresse.

RESPONSABILITES DU PILOTE

Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, avant, pendant, et après les épreuves.

PILOTES HORS LIGUE

Les pilotes licenciés NCB NCA NJC ou + F.F.M. dans des clubs hors Ligue d'Aquitaine ou non inscrit au championnat seront acceptés pour rouler dans le différent championnat de la ligue dans la limite des places disponibles et seule-

ment après la date limite de la manifestation (voir tableau récapitulatif à la fin du règlement).

Ces derniers ne peuvent prétendre à aucune prime de la ligue. Pour le championnat kids, 85cc, junior, ligue et vétérans les pilotes hors ligue rentreront dans l'ordre des chronos pour toute la journée. Pour les trophées et quads la priorité est donnée au championnat, les pilotes hors ligue rentrent après.

PRIMES et POINTS LIGUE																			
Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
Points	25	22	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	7	6	
85cc	25 €	15 €	12 €	10 €	8 €														
125cc	70 €	50 €	30 €	20 €	10 €														
Ligue AMX1	70 €	50 €	30 €	20 €	10 €														
Ligue AMX2	70 €	50 €	30 €	20 €	10 €														
Place	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36 & +	
Points	6	5	5	4	4	4	3	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1

TABLEAU RECAPITULATIF MOTOCROSS 2012

Catégories	Sous catégories	AGE Déterminer au 1 janvier 2012	LICENCE	ESSAI & CHRONO	COURSES			ENGAGEMENT au CLUB		PLAQUES	NUMEROS
KIDS											
A	50 à 65 cc	7-9ans	NJC Exclusivement	2 X 8mn	2 X 8 mn			10 €	ENGAGEMENT au CLUB	BLEUES	BLANCS PAIRS
								4 €	TRANSPONDEUR		
B	65 à 85 cc	9-11ans		2 X 8mn	2 X 10 mn			2 €	ENGAGEMENT - INTERNET	BLEUES	BLANCS IMPAIRS
								16 €	TOTAL ENGAGEMENT		
85cc											
	Minimes	11-13 ans	NJC	2 X 10mn	3 X 12 mn			15 €	Engagement Club	BLANCHES	NOIRS
								4 €	Transpondeur		
	cadets	13-15 ans	NJC, (NCA & + NCB)					2 €	Engagement internet	BLANCHES	NOIRS
								21 €	Total engagement		
LIGUE											
125 2t	• Féminines toutes cylindrées. • Juniors A -125 2T maxi	125. à 13 ans - 15 ans 175. 1+	NCA & +, NJC, NCB	2 X 10mn	2 X 15 mn + 1T			19 €	Engagement Club	NOIRES	BLANCS
		13- 17ans NCA & NJC (ne pas avoir 18 ans au 01/01/2012)									
150 2t	• Juniors B - 125 2T maxi • Séniors 100/150 2T Maxi	13- 17ans NCB (ne pas avoir 18 ans au 01/01/2012).						4 €	Transpondeur	NOIRES	BLANCS
		18 ans et + NCA ou plus, NCB.									
MX2	• Mx2 de 175 à 250cc 4T	15 ans mini	NCA & +	2 X 10mn	2 X 15 mn + 1T			2 €	Engagement internet	BLANCHES	NOIRS
MX1	• Mx1 de 251 à 650 4T + de 151 à 500 2T		NCA & +								
VETERANS											
	Argent	40 - 49 ans	NCA & + NCB	2 X 10mn	2 x 12 mn + 1T			19 €	Engagement Club	BLANCHES	NOIRS
								4 €	Transpondeur		
	Or & Vermeil	50 - 59 ans + Féminines + 40 ans 60 ans & +						2 €	Engagement internet	BLANCHES	NOIRS
								25 €	Total engagement		
QUADS											
NCA	Classement Motocross Prairie Prairie MX	Toutes cylindrée Quad 2T & 4T maxi 750 cm3 - selon l'âge	NCA & +, NJC, NCB	2 X 10mn				10 €	ENGAGEMENT au CLUB	BLANCHES	NOIRS
NCB								4 €	TRANSPONDEUR		
								2 €	ENGAGEMENT - INTERNET		
								16 €	TOTAL ENGAGEMENT		
TROPHEE											
MX2	175 - 250cm3 4T	15 ans et +	NCB	2 X 10mn	3 x 12 mn + 1T			19 €	Engagement Club	selon cylindrée	
MX1	de 151 à 500cm3 2T de 251 à 650cm3 4T	15 ans et +	NCB	2 X 10mn	3 x 12 mn + 1T			4 €	Transpondeur		
								2 €	Engagement internet		
								25 €	Total engagement		

